

Campagne Moins de déchets

Règlement du concours



Programme d'éducation au développement durable par la pratique du journalisme

jeunesreporters.org



Table des matières

Article 1 – Présentation	1
Ce qu'il faut savoir avant de commencer	1
Pourquoi participer à la campagne Moins de déchets ?	1
Engagements des participants	1
Article 2 - Objet du programme	2
Article 3 – Sujets des reportages	3
Article 4 - Conditions de participation.....	3
Article 5 - Catégories	3
Article 6 - Calendrier	4
Article 7 - Jury français	4
Article 8 - Critères du Jury français	4
8.1. Le reportage.....	4
8.2. L'action qui prolonge le reportage.....	5
8.3. La communication	5
Article 10 - Participation au concours international.....	5
Article 11 - Prix	6
11.3. Prix internationaux Young Reporters for the Environment	6
Article 12 - Utilisation de musique dans les reportages audio et vidéo	7
Article 13 - Autorisations de diffusion d'images	7
Article 14 - Droits	7
Article 15 - Annulation du concours	7
ANNEXE - Critères d'évaluation des projets Jeunes Reporters pour l'Environnement	8

Article 1 – Présentation

La **campagne internationale Moins de Déchets** est mise en œuvre depuis 2011 en France par Teragir dans le cadre du [programme Jeunes Reporters pour l'Environnement](#). Elle est coordonnée au niveau international par la Foundation for Environmental Education (FEE) et bénéficie du soutien financier de Wrigley Foundation.

La campagne est ouverte aux collégiens et lycéens qui réalisent des reportages sur le thème des déchets dans le cadre scolaire. Elle est développée dans 13 pays. Rejoignez la communauté !

Ce qu'il faut savoir avant de commencer

Pourquoi participer à la campagne Moins de déchets ?

- La campagne répond à de nombreux **objectifs pédagogiques** :
 - L'éducation aux médias et l'éducation au développement durable
 - La sensibilisation aux enjeux des déchets et la recherche de solutions locales
 - La pratique de la démarche de projet
 - La mobilisation de compétences de façon transversale et concrète, au service des disciplines enseignées
 - La collaboration entre pays (optionnel)
 - La pratique de l'anglais de façon ludique (optionnel)
- **9 prix de 200€** seront remis en fin d'année aux établissements ayant réalisé les meilleurs reportages sur le thème des déchets, il y a donc de nombreuses chances de remporter un prix et de valoriser son projet à une échelle locale et nationale (cf. règlement du concours pour plus d'information).
- **15 établissements disposeront de 300€** pour organiser pendant l'année scolaire des actions ou événements sur les déchets à l'échelle de l'établissement. Faites rayonner votre projet et sensibilisez des centaines de jeunes !

Engagements des participants

En participant à la campagne Moins de déchets, les inscrits s'engagent à **mesurer l'impact de la campagne** sur les élèves qui y participent :

- En répondant à des **questionnaires**.
- En **comptabilisant** le nombre de personnes touchées par la communication réalisée autour du reportage et des actions. Ce chiffre doit être communiqué en fin d'année à l'organisateur.

Article 2 - Objet du programme

La campagne Moins de déchets vise à aborder les enjeux des déchets de façon positive et concrète, dans l'esprit du "journalisme de solutions". Cette forme de journalisme s'attache à informer le public et à donner des clés ou solutions pour agir en réponse aux enjeux traités dans le reportage.

Pour ce faire, le programme s'appuie sur une méthodologie en quatre étapes :

1) Identifier une problématique locale en lien avec le développement durable

L'objectif est de trouver un sujet qui a un ancrage local fort et qui peut être facilement relié au quotidien des jeunes.

2) Mener une enquête journalistique

Le reportage réalisé peut prendre la forme d'un article, d'un reportage photo ou vidéo. Cette multiplicité des supports fait appel à la créativité des jeunes et encourage de nombreux modes d'expression.

3) Identifier des solutions et conduire des actions positives

Prolonger le reportage par une ou plusieurs action(s) concrète(s) en lien avec les enjeux et les solutions identifiées permet de rendre les jeunes acteurs du changement.

4) Partager auprès d'un public local

La production finale peut être une source d'inspiration pour le grand public, c'est pourquoi il est important de communiquer largement autour du reportage et de l'action.

Cette méthodologie est précisément décrite dans le Manuel d'accompagnement du programme envoyé au moment de l'inscription.

Article 3 – Sujets des reportages

Les sujets des reportages couvrent tous les aspects du développement durable en lien avec la thématique des déchets, c'est-à-dire la dimension économique, sociale ou écologique des questions de société.

Article 4 - Conditions de participation

Le concours est ouvert aux résidents de France (métropole et Outre-Mer) ou aux élèves basés à l'étranger mais qui sont scolarisés dans le réseau AEFÉ (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger), de 11 à 18 ans.

Les reportages doivent être menés dans le cadre scolaire.

Les reportages peuvent être réalisés individuellement ou en groupe, sans limitation du nombre de participants.

Article 5 - Catégories

Les catégories du concours national de la campagne Moins de déchets sont réparties en fonction du support choisi pour le reportage :

		11-18 ans	
		Concours national	Concours international
Tout reportage doit être accompagné d'une note décrivant la manière dont le reportage a été diffusé à un public local	Articles (1000 mots max ; possibilité d'intégrer 3 photos ou images)	Un 1er prix Un 2ème prix Un 3ème prix	Un 1er prix Un 2ème prix Un 3ème prix
	Photos (1 photo max + un chapeau introductif de 150 mots max)	Un 1er prix Un 2ème prix Un 3ème prix	Un 1er prix Un 2ème prix Un 3ème prix
	Vidéo (3 minutes max)	Un 1er prix Un 2ème prix Un 3ème prix	Un 1er prix Un 2ème prix Un 3ème prix

Article 6 - Calendrier

Inscriptions	Du 1 ^{er} octobre au 18 décembre 2016 via le formulaire suivant http://urlz.fr/41e9
Envoi du projet	Jusqu'au 19 mars 2017
Formation des professeurs participants	Octobre. La campagne étant nationale, la formation sera dispensée par téléphone, sur demande de l'enseignant et sur rendez-vous.
Annonce du palmarès	
Palmarès national	Le jury se réunit en avril et les résultats du concours sont annoncés au plus tard fin avril.
Palmarès international	Les résultats sont communiqués au plus tard le 5 juin, pour la journée mondiale de l'environnement.
Remise des prix	Les cérémonies locales ont lieu pendant le mois de juin

Article 7 - Jury français

Le jury français est composé de représentants d'organismes liés à l'éducation à l'environnement et au développement durable et de journalistes. La liste des membres du jury est communiquée sur le site internet www.jeunesreporters.org dans le courant de l'année.

Les décisions du jury ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation et n'ont pas à être motivées.

Le jury peut décider de ne pas remettre de prix dans une ou plusieurs catégories s'il estime que les reportages qui lui sont soumis ne sont pas de qualité suffisante.

Article 8 - Critères du Jury français

Retrouvez toutes les informations et conseils méthodologiques dans le manuel d'accompagnement.

8.1. Le reportage

Le reportage doit :

- Clairement montrer le travail d'enquête mené par les jeunes.
- Etre signé par les jeunes reporters de façon manuscrite ou électronique (noms/prénoms).

Le Jury sera en outre particulièrement attentif aux points suivants :

- le choix d'un sujet en lien avec une **problématique locale**,
- le choix de l'**angle** pour traiter le sujet identifié,
- la présentation de **solutions existantes**.

Ces critères sont plus précisément décrits dans l'annexe 1 de ce règlement.

Catégories	Critères de forme	Formats acceptés
ARTICLE	<ul style="list-style-type: none">- 1000 mots maximum- 1 à 3 images et/ou photos sont acceptées pour illustrer votre article- poids : 2 Mo max	PDF, DOC.
PHOTO	<ul style="list-style-type: none">- 1 photo- une description de la photo de 150 mots maximum- poids : 2 Mo max	JPG, PNG, TIF, GIF, PPT, DOC.
VIDÉO	<ul style="list-style-type: none">- 3 minutes de vidéo maximum- Idéalement, envoyez-nous un lien hypertexte de votre vidéo hébergée sur Youtube, Dailymotion, etc.	Liens hypertexte WEBM files, MPEG 4, 3 GPP, MOV Files, AVI, MPEGPS, WMV, FLY.

8.2. L'action qui prolonge le reportage

Le reportage et l'action doivent être deux choses distinctes. L'action prolonge le reportage et le travail d'enquête réalisés par les jeunes.

L'action pourra être détaillée dans le formulaire de dépôt des reportages et être accompagnée de coupures de presse, photos, etc. pour l'illustrer.

8.3. La communication

Le Jury sera attentif aux moyens utilisés par les jeunes reporters pour communiquer autour de leur reportage et les actions qu'ils ont entrepris. En effet cette dernière étape permet d'utiliser leur production comme une source d'inspiration pour le grand public.

Tout comme l'action, les éléments de communication pourront être transmis dans le formulaire de dépôt des reportages.

Article 10 - Participation au concours international

Pour participer à la compétition internationale, il faut :

- avoir reçu le premier prix du jury dans sa catégorie au concours national,
- avoir traduit le reportage en anglais

Les catégories du concours international Moins de déchets sont les suivantes :

	11-14 ans	15-18 ans
Articles	3 prix	3 prix
Photos	3 prix	3 prix
Vidéos	3 prix	3 prix

Pour plus d'informations, consulter le site <http://www.yre.global/litter-less-campaign>

Article 11 - Prix

Les prix du concours national 2016-2017 sont les suivants :

- **200 euros par reportage lauréat** sous forme de chèque bancaire à l'ordre de l'établissement dans lequel les jeunes sont régulièrement inscrits. Cette somme doit servir à :
 - o **Organiser une cérémonie locale en l'honneur des lauréats dans son établissement.**
- **la possibilité de participer au concours international** pour les premiers prix de chaque catégorie.
- **La diffusion des reportages** sur notre site internet, sur nos réseaux sociaux et auprès de milliers de journalistes de la presse nationale spécialisée et de la presse quotidienne régionale (PQR), par communiqué et dossier de presse.

11.3. Prix internationaux

Le concours international pour la campagne Moins de déchets ne remet pas de prix en tant que tel. Il délivre des diplômes attestant du prix remporté (1^{er} prix, 2^{ème} prix, 3^{ème} prix).

Article 12 - Utilisation de musique dans les reportages audio et vidéo

Il est illégal d'utiliser de la musique protégée par droit d'auteur sans l'autorisation du titulaire de ce droit. Cette autorisation pouvant être difficile à obtenir, il est fortement recommandé d'éviter d'utiliser dans votre vidéo ou émission de radio de la musique protégée par copyright. L'utilisation de musique sans l'autorisation de l'auteur empêchera qu'un reportage soit primé.

La Bibliothèque Audio de Youtube met à disposition des pistes libres de droit à des fins de création.

Article 13 - Autorisations de diffusion d'images

Les personnes apparaissant dans les reportages envoyés dans le cadre du concours Jeunes Reporters pour l'Environnement doivent donner leur accord pour que leur image soit diffusée.

Au besoin, des exemplaires d'autorisations sont disponibles sur le site internet jeunesreporters.org ou auprès de la personne responsable du programme par email à jre@f3e.org.

Article 14 - Droits

Une fois l'autorisation de diffusion d'images remise, les lauréats des prix français acceptent l'utilisation du contenu de leur projet, de leur nom et/ou de leur image aux fins de communication et de promotion du programme.

Les documents remis ne seront pas retournés. Les candidats sont donc invités à conserver leurs originaux.

Article 15 - Annulation du concours

Teragir se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler tout ou partie de la sélection en cas de force majeure, d'insuffisance de la qualité ou du nombre des dossiers, de défaillance des partenaires financeurs, ou de défaut de l'organisateur international.

ANNEXE - Critères d'évaluation des projets Jeunes Reporters pour l'Environnement

	Appréciation		
	Oui	Non	Commentaires
Critères communs			
A - Problématique locale			
A-1 Centrée sur un enjeu de développement durable			
A-2 Aspect local			
A-3 Relation entre le local et le global			
B - Enquête journalistique			
B-1 Exploration du terrain			
B-2 Compréhension des enjeux			
B-3 Diversité des acteurs interviewés			
B-4 Rigueur scientifique et mention des sources			
C - Solutions			
C-1 Présentation de solutions pertinentes répondant à la problématique (approche positive)			
D – Action(s)			
D-1 Mobilisation d'un public cible			
D-2 Originalité de l'action			
E - Communication			
D-1 Public(s) ciblé(s)			
D-2 Utilisation des réseaux sociaux			
D-3 organisation d'événements (ex conférence de presse)			
D-4 Publication du projet dans les médias locaux			
Critères subjectifs			
Qualité du rendu (qualité des vidéos, des photos ou du texte)			
Message global du projet à visée motivante/entraînante pour d'autres jeunes			